Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 34 (1970)

Heft: 133-134

Artikel: Prolégomènes à une étude de l'expression de la vitesse en ancien français

Autor: Imbs, Paul

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399471

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PROLÉGOMÈNES A UNE ÉTUDE DE L'EXPRESSION DE LA VITESSE EN ANCIEN FRANÇAIS

On essaiera ici de définir et d'illustrer par des exemples le concept de vitesse et son expression à partir d'un certain nombre de textes français du Moyen Age.

S'agissant d'une étude d'*onomasiologie*, il paraît important de procéder d'abord à une *analyse conceptuelle*, en situant le concept de vitesse dans le cadre général de la structuration du temps ; s'agissant d'une étude linguistique, cette analyse ne pourra se faire qu'à travers l'*expression linguistique* du concept ; s'agissant enfin d'une *étude historique*, il n'est pas indifférent de relier l'étude linguistique aux conditionnements extra-linguistiques (*le référent*) qui motivent l'exceptionnelle fréquence et la luxuriante différenciation des mots (lexèmes) et expressions (syntagmes) traduisant le concept, étant entendu que là encore c'est à travers les textes que sera conduite l'analyse et que donc l'étude de la réalité historique qu'elle reflète doit être réservée, dans une perspective de pluridisciplinarité (dont ce serait ici un excellent champ d'application), aux historiens de toute nuance et de toute spécialité.

Les textes que nous utiliserons seront ceux de la grande époque, allant de la *Vie de saint Alexis* au *Roman de la Rose*, les œuvres romanesques en vers ou en prose y occupant la première place ; il s'agira donc d'une image littéraire de la réalité linguistique, et d'une image d'une certaine littérature (la littérature narrative religieuse et surtout courtoise-aristocratique). Notre excuse sera — si c'est une justification scientifiquement suffisante — que ces genres représentent dans une large mesure sinon une société du moins les aspirations les plus hautes ou les plus raffinées d'une société, qui sera ainsi, comme il semble légitime en matière culturelle, saisie à son sommet ; on est persuadé en outre qu'à travers les faits attestés par les occurrences les plus nombreuses et à travers un certain nombre de textes (notamment les romans en prose du XIIIe siècle) qui représentent

une *littérature de consommation* plutôt qu'une littérature d'art, ce n'est pas seulement du culturel, mais du social, c'est-à-dire du linguistique ou du moins du prélinguistique que nous saisirons [1].

1. Le concept de vitesse et ses spécifications.

1.1. Au sens propre, la vitesse est une certaine qualité du mouvement d'un mobile lorsqu'on envisage le temps qu'il met à parcourir chaque segment de son itinéraire.

1.2. Le concept de vitesse *présuppose* :

12.1. le *mouvement* d'un mobile sur un *parcours*, c'est-à-dire sur un *itinéraire orienté* ; en d'autres termes un *déplacement* en plusieurs segments caractérisés par une certaine constance du temps de parcours et constituant chaque fois une *étape* du parcours total :

12.2. la possibilité de *découper* sur ce parcours un ou plusieurs segments ;

12.3. une intention de mesure des temps de parcours.

1.3. *Les composantes essentielles du noyau notionnel* de la vitesse sont les suivantes :

13.1. La mesure du temps est celle d'un *intervalle* entre les deux repères que constituent le début et la fin du segment considéré ; cet intervalle est plus ou moins *grand* ou *long* (cf. 13.4).

L'appréciation de la vitesse ne consiste donc pas dans la mesure du temps total du parcours total, mais dans celle des *temps partiels* des *segments* ou *découpes* pratiqués sur le parcours. La mesure du temps global est celle d'un *espace de temps* considéré soit dans son *contenu* et dans son *déroulement intérieur* (il a parcouru cet itinéraire *en peu de temps*), soit dans son point de clôture terminal (il viendra *dans un mois*). Nous verrons que sa conception et parfois son expression sont proches de celle de la vitesse ; aussi aurons-nous à l'étudier *en perspective* avec l'expression de la vitesse.

13.2. L'appréciation des temps partiels se fait par *comparaison* avec des *temps moyens* de parcours également partiels, proches de ceux qu'il s'agit d'apprécier en l'occurrence ; ces temps moyens sont donnés par l'*expérience* répétée des sujets émetteurs et récepteurs. La vitesse ainsi

1. Précisons que nos dépouillements n'ont été exhaustifs que pour un nombre restreint de textes et qu'étant données les limites imposées par le volume offert en hommage au savant et à l'animateur qui en est l'occasion, il ne peut s'agir ici que d'une esquisse.

obtenue est de soi une vitesse relative à ces données d'expérience ; mais, comme elle peut se penser et s'exprimer sans indication explicite d'un échantil (c'est-à-dire d'un terme convenu de comparaison), on peut dans ce cas parler d'une représentation *absolue* de la vitesse.

13.3. La notion de vitesse implique l'idée d'un *plus*, c'est-à-dire d'un gain de temps par rapport à la moyenne qui sert d'échantil implicite à tout énoncé sur la vitesse (dire d'un mobile qu'il se déplace *vite*, cela signifie que l'on parcourt *plus d'espace* et qu'il faut donc *moins* de temps qu'il n'en faut d'*ordinaire* pour le même parcours type). La vitesse, qui est comparative à la base, est aussi implicitement un concept superlatif : elle est en quelque sorte son propre superlatif.

Comme l'appréciation de la vitesse peut aboutir à un constat de *lenteur*, on peut se demander si le concept de vitesse n'a pas deux valeurs : l'une où il impliquerait le *plus* ainsi défini, et s'opposerait à la lenteur, l'autre où il couvrirait, à un niveau plus abstrait, à la fois l'idée de vitesse et celle de lenteur et signifierait quelque chose comme « temps moyen de parcours *actuel*, mesuré au temps moyen de parcours *habituel* ». (Cf. *homme*[1] s'opposant à *femme*, et *homme*[2] « être humain » s'opposant à *animal; atterrir*[1] s'opposant à *alunir*, et *atterrir*[2] « arriver sur de la terre ferme », concept générique à la fois pour « arriver sur (la) terre » et « arriver sur la lune ».)

Ce *niveau d'abstraction* est aujourd'hui définitivement atteint dans la langue *scientifique et technique*, et par là-même dans la langue courante, dans la mesure (qui est grande) où celle-ci est imprégnée de conceptions scientifiques et surtout techniques. Il est à remarquer que l'adjectif-adverbe *vite* échappe à cette contamination ; le substantif *vitesse* lui-même, dans la lexie *en quatrième vitesse*, où, à cause de l'adjectif *quatrième*, il prend au plan de l'expression une apparence de technicité, reste cependant attaché au niveau de la langue concrète, où il est synonyme de « rapidité », l'adjectif *quatrième* y ayant perdu sa valeur arithmétique précise. Une observation semblable peut se faire sur l'expression *en perte de vitesse*.

13.4. Il est conforme à la nature fondamentalement qualitative du concept de vitesse, qu'il peut comporter des *degrés* : on marche, travaille, pense, etc., *plus* ou *moins* vite ; on parlera alors de *vitesses relatives*, l'échantil pouvant être fourni aussi bien par les temps moyens de l'expérience antérieure, que par le *temps moyen partiel* d'une première découpe conventionnelle du parcours actuellement en question (il court maintenant *plus vite* que tout à l'heure). Quelques-uns de ces degrés ont été typisés par la langue : *aussitôt* (*après*), *bientôt*, etc.

Il est également de la nature des caractérisations qualitatives qu'elles puissent être envisagées du point de vue de leur *intensité* (l'intensité est de la *quantité* pénétrée de *qualité*) : on peut marcher *très vite* ; à *pleine* ou à *toute* vitesse, à une vitesse *grand V* ; *trop* vite, *assez* vite (ces expressions pouvant être marquées du signe négatif : *pas* très, *pas* trop, *pas* assez vite, etc.) ; on avance à *grande*, à *petite* vitesse, à une vitesse *moyenne*, *plus ou moins* vite, etc. On indique dans ces cas que le mobile utilise une *quantité variable de son potentiel de vitesse*, la variation allant de la limite inférieure à la limite supérieure, voire au-delà (*trop* vite).

Étant donnée la nature fondamentalement qualitative de la notion de vitesse, nous parlerons dans la suite moins de la *mesure* que de l'*appréciation* de la vitesse.

13.5. Le mouvement, le mobile, le parcours peuvent être pris au *sens figuré*, la notion de *changement* par exemple se substituant à la notion de mouvement, celle d'*opérateur* à celle de mobile, celles de *procédure*, de *méthode*, etc., à celle de parcours (on parlera donc de la vitesse du *travail*, *de la croissance d'un être vivant*, *du mouvement de la pensée*, etc.).

1.4. Le concept de *vitesse*, parce qu'appréciatif marqué du signe *plus* (mais compte tenu de ce qui vient d'être dit, il faudrait désormais remplacer *plus* par *davantage*, plus qualitatif que son concurrent), comporte facilement des connotations plus ou moins *affectives* ou *expressives* ou les deux à la fois.

On ne sera donc pas étonné de rencontrer des lexies du type : *joliment*, *étonnamment* vite, *bonne* vitesse, vitesse *extraordinaire* etc., où les déterminations adverbiales ou adjectivales expriment une prise de position affective, généralement favorable, par rapport à la vitesse constatée du mobile (dès que l'appréciation est défavorable, on aura tendance à changer de substantif ou d'adjectif : une *allure* déplorable, un *train* de sénateur).

Parce qu'il a une valeur affective-expressive, le concept se prête, au plan de l'expression syntaxique, à des brachylogies (où y en aurait-il sinon dans ce domaine ?) du type *viens vite* = « viens, en *allant* vite et en *arrivant* donc *au bout de* très peu de temps ».

1.5. Le concept de vitesse (comme son contraire le concept de *lenteur*) s'unit à d'autres concepts qu'il colore de sa nuance propre ; c'est le cas notamment de concepts composés comme ceux de *courir*, *foncer*, *fondre sur*, *se précipiter*, *accélérer*, *ralentir*, *se dépêcher*, *bientôt*, *aussitôt que*, etc. ; voire de représentations plus ou moins imagées comme : un rythme *endiablé*, un train *d'enfer*, etc. ; *traîner*, *lambiner*, *lanterner*, etc. (avec ici, en outre, une idée d'impatience).

En relation avec la nature spécifique du référent, le concept de vitesse tend depuis toujours à se *spécifier* lui aussi selon la nature de ce référent ; d'où, dans les langues techniques, des expressions pour désigner l'allure par exemple du cheval : le *pas*, le *trot*, le *galop*, etc. ; en d'autres termes, en raison de sa valeur quantitative-appréciative le concept est prédisposé à entrer dans divers domaines *techniques* où la valeur qu'il conceptualise joue normalement un certain rôle.

2. La vitesse dans le syntagme de phrase.

La notion de vitesse accompagne implicitement tout déplacement envisagé du point de vue du temps de parcours.

2.1. Elle s'attache donc de manière privilégiée aux *verbes de mouvement* : *marcher, aller, venir*, etc. et par extension aux verbes où se manifestent les emplois figurés de la notion de vitesse (13.5). Nous avons noté plus haut (1.5) qu'elle peut s'attacher *implicitement* à des verbes qu'elle colore de sa nuance particulière.

Lorsqu'elle s'exprime explicitement, elle forme syntagme avec le verbe, et prend naturellement l'expression grammaticale compatible avec cette position : adverbe, locution adverbiale, complément circonstanciel avec ou sans préposition, infinitif prépositionnel, proposition subordonnée circonstancielle, proposition « indépendante » juxtaposée ou intercalée avec subordination implicite, voire proposition coordonnée avec même valeur implicite de subordination.

2.2. Par extension naturelle, la notion de vitesse s'attache aussi aux *substantifs de mouvement* et plus généralement *d'action* ; la forme linguistique sous laquelle elle se manifeste est naturellement celle de l'*adjectif*.

2.3. Lorsqu'il s'agit de substantifs ayant pour référents des êtres, la notion de vitesse ne peut s'attacher directement au substantif, mais au mouvement ou à l'activité implicitement prêtés à ce substantif. Il s'agit ici de cas de *brachylogie* déjà signalés pour les verbes composites (1.4), et qui sont d'autant plus fortes (c'est-à-dire supposent d'autant plus de sous-entendus) qu'il est question d'êtres moins animés : dire d'un cheval qu'il est rapide, c'est déjà sous-entendre qu'il est [tel que lorsqu'il va, il peut aller] vite ; parler d'un récit rapide, c'est dire qu'il est [tel qu'à mesure qu'il avance, les événements s'y succèdent à intervalles] brefs. Un *sentier rapide* (Lamartine, *Harmonies poétiques*, III, 11, v. 9) est un sentier [tel que si des hommes l'utilisent il les conduit] rapide[ment d'un point à un

autre]. (L'intérêt de ces analyses est qu'elles obligent à expliciter les *valeurs sémiques sous-jacentes*, inhérentes au sémème de base ; cf. plus loin sous 2.5 la notion de *compatibilité*.)

2.4. Il résulte du paragraphe précédent que la syntagmatique ne soulève pas seulement la question de la partie du discours, mais aussi celle du *contenu sémantique général*, au niveau très abstrait où ce contenu fait intervenir les *universaux* comme ceux d'animé ou d'inanimé, d'action ou d'état, de durée et d'aboutissement, etc.

Il faut dire un mot ici des relations de la notion de vitesse et de l'*aspect* du *concept verbal*.

Un concept verbal est de soi ou *a*) imperfectif-duratif, ou *b*) perfectif-ponctuel.

a) Si la vitesse caractérise un imperfectif, il s'agit de celle des segments ou étapes dont se compose le parcours : il *marche vite* signifie : « il franchit *en peu de temps* les étapes de son itinéraire ».

b) Il *arrive vite* au contraire signifie : « il aboutit au point terminal de l'itinéraire *après en avoir franchi les étapes en peu de temps* ».

Mais la vitesse elle-même se combine, dans les réalisations spécifiques de son propre terrain, avec la notion d'aspect. *Vite* est de soi duratif-simultané, la durée étant tantôt (ex. *a*) celle d'un procès en cours, tantôt (ex. *b*) celle d'un procès révolu : *vite* signifie « en ne consommant, dans l'intervalle de chaque segment du parcours, que peu de temps », « en peu de temps ». *Tout de suite, aussitôt, bientôt* au contraire sont de soi *perfectifs-terminatifs* et signifient : « *au bout d'un intervalle* de temps très ou assez court », « après avoir consommé peu de temps ». Aussi, toutes transpositions accordées, *vite* est-il spécifique des verbes imperfectifs-duratifs (*il court vite*) ; *bientôt* et sa famille sémantique au contraire sont spécifiques des verbes perfectifs-ponctuels (il *partira, il arrivera tout de suite, bientôt*, etc.). *Bientôt* convertit en perfectif-ponctuel un segment des verbes imperfectifs-duratifs qu'il détermine (*il ira bientôt là-bas* = « il partira bientôt pour aller là-bas » ; la conversion consiste donc à dédoubler le verbe en détachant en avant de lui-même, tout en lui laissant sa valeur sémique nucléaire, un segment d'une valeur aspectuelle contraire : aller → partir + aller). Inversement *vite*, ainsi qu'on l'a vu au paragraphe précédent, peut se construire avec un verbe perfectif-ponctuel, en convertissant son segment initial en verbe imperfectif-duratif (*il arrivera vite* = « il ira vite + il arrivera au bout de ce temps de marche rapide »). Au niveau de la langue les démarcations sont nettes ; entre la langue et le discours

s'intercalent des combinaisons autorisées par *l'usage*, en vertu de *figures* expressives usées par l'habitude.

2.5. L'étude des énoncés montre que les déterminations sémantiques plus *concrètes* que connaît la notion de vitesse dans l'usage sont toutes *compatibles* avec les valeurs aspectuelles fondamentales du concept de vitesse. Peut être substituée à l'expression abstraite et spécifique de la vitesse toute idée et donc tout lexème ou toute lexie ou tout syntagme libre suggérant :

a) que la durée moyenne des segments du procès considéré est celle d'un *procès spécifique* désigné par le terme (ou lexie) de substitution : le cheval marche *vite* → le cheval marche *au galop ;*

b) que *l'intervalle de temps* considéré est rempli ou non-rempli par *la durée du procès de substitution* ; il part *aussitôt* peut ainsi devenir : il part *sans mot dire* = « sans que dans l'intervalle qui sépare son départ de la décision qui le précède, se loge la moindre parole », c'est-à-dire en réduisant pratiquement l'intervalle à zéro, ce que suggérait précisément le mot *aussitôt.*

L'ensemble des termes abstraits et des syntagmes de substitution forme l'inventaire des matériaux expressifs du concept de vitesse ; on peut admettre que le niveau des *termes* (*abstraits*) de base coïncide avec le niveau de la *langue,* tandis que le niveau des termes (concrets) de *substitution* constitue *l'usage.*

N. B. On réservera le terme de *commutation* à des mots de même *catégorie* morpho-sémantique (ou partie du discours) et celui de *substitution* aux mots de même famille sémantique (du type synonymes).

3. Le référent extra-linguistique et les associations paradigmatiques.

Avant d'étudier en détail les moyens d'expression de la vitesse en ancien français, il convient d'examiner, à travers les énoncés qui l'expriment, à quelles entités concrètes s'applique la caractérisation « vitesse ». On peut en effet se demander s'il s'agit, dans l'expression particulièrement fréquente et très diversifiée de la vitesse, d'un simple cliché rhétorique, voire d'un « truc » redondant au service de la versification quantitative, ou au contraire d'une réponse authentique au stimulus extra-linguistique d'un état de civilisation ; en d'autres termes s'il s'agit d'un procédé simplement formel ou d'une valeur culturelle motivante parce que historiquement actuelle.

3.1. Nous examinerons d'abord à quoi s'applique la caractérisation de « vitesse ». Afin de nous trouver dans des conditions de plus grande *pureté*, c'est-à-dire telles que jouent le moins possible des facteurs étrangers à la langue elle-même (notamment des facteurs prosodiques), nous emprunterons de préférence nos exemples à quelques ouvrages en prose du XIIIe siècle, soit principalement dans l'ordre chronologique des textes *La Queste du Saint Graal* (éd. Pauphilet, C. F. M. A. sigle *Qu*), *La Mort le Roi Artu* (éd. Frappier, T. L. F., sigle *MA*), *Perlesvaus* (éd. Nitze-Jenkins, Chicago, sigle *P*). On se bornera à quelques mots et expressions très générales.

La vitesse qualifie principalement la *chevauchée*, sans que soient toujours distingués le cheval et son cavalier ; le cheval, a-t-on dit, est l'automobile du Moyen Age, et il s'agit pour son cavalier d'en tirer le maximum, l'éperon remplissant, pour accélérer le mouvement, le même rôle que de nos jours la pédale d'une voiture :

(1) « ...lors entra en la sale a cheval une molt bele damoisele ; et fu venue *si grant oirre* que bien le pooit len veoir, car ses chevaus en fu encore toz tressuez ». (*Qu*, p. 1, 4 ss.)

(2) « Si broche son cheval des esperons et s'en vet *si grant oirre come il puet del cheval trere*. Et quant il se sont aperceu, que il s'en vet, si montent en lor chevaus *au plus tost que il onques pueent*. (*Qu*, p. 56, 18 ss.)

(3) Or dit li contes que Lanceloz chevauche *a molt grant esploit*, et encontre .i. chevalier en la forest qui chevauchoit *molt grant aleüre*, et estoit armez de totes armes. ... Ha ! sire, fait il a Lancelot, me sauriez vos a dire noveles d'un chevalier qui... a un blanc cheval molt fort et molt *isnel* ? (*P*, VI, l. 2.617 ss.)

— Le *combat* (à cheval) est un grand moment privilégié de la vitesse ; celle-ci donne la force à l'assaillant qui vient de formuler son défi et s'apprête, dans l'élan, à foncer sur l'adversaire :

(4) Atant se traient li uns chevaliers ensus de l'autre, si lessent corre les destriers et s'entrevienent *si grant erre comme il pueent des chevax trere*... Mador vole del cheval a terre... ; mes il se relieve *tantost*... et donne a Lancelot de granz cox menu et souvent. (*MA*, § 84, l. 17 ss.)

(5) « Je ne vos doi mie amer, fet li chevaliers... ; si vos desfi com mon mortel ennemi. » Il se tret arriere *por mielz prendre son eslés*, e li rois voit qu'il n'en puet partir sanz estor. (*P*, I, l. 370 ss.)

— Le combat lui-même a pour caractéristique essentielle la rapidité (dans les exemples suivants il s'agit d'un tournoi) :

(6) Et Galaad... comença lances a brisier... Si en fist tant *en poi d'ore* qu'il n'ot home ne fame en la place qui sa chevalerie veist qui a merveilles nel tenist et au meillor de toz. (*Qu*, p. 14, l. 7 ss.)

(7) Lanceloz, *sanz plus dire*, *tantost com* il ot choisi le saignor du chastel Gladoain, si fiert cheval des esperons et muet vers lui. Li Sires de la Roche, qui cruex chevaliers estoit et molt hardiz, vit Lancelot venir, et fiert des esperons encontre lui ; et movent *de si grant ravine* q'il bruisent lor glaives sor lor escuz et s'entrehurtent si durement q'il s'entredeschevauchent, et que li Chevaliers de la Roche chiét par desus la crope du cheval. (*P*, VI, l. 2 685 ss.)

— Un *secours* ne peut attendre ; Dieu donne l'exemple de la promptitude :

(8) Nostre Sires *n'est pas lent* de secorre son pecheor : *si tost come* il aperçoit qu'il se torne vers lui en cuer ou en penser ou en aucune bone œvre, il le vient tost visiter. (*Qu*, p. 123, l. 11 ss.)

(9) Et por ce que ma dame a poor q'il ne la destruie, vos mande ele por Dieu que vos la secorez *au plus tost que vos porroiz* ; que certes, *se vos demorez*, ele sera *tost* prise. (*MA*, § 163, 31 ss.)

— Un *ordre* veut être exécuté sur-le-champ :

(10) Lor dist [Lancelot] a un escuier qu'il mete la sele en son cheval et li aport ses armes. Et cil si fet *tout maintenant*. (*Qu*, p. 1, l. 16 ss.)

(11) Et maintenant oïrent une voiz qui dist : « Cil qui ne doivent seoir a la table Jhesucrist si s'en aillent, car ja seront repeü li verai chevalier de la viande del ciel ». Quant il oïrent ceste parole, si s'en alerent tuit fors de laienz *sans plus atendre*... (*Qu*, p. 267, l. 12 ss.)

— Toute *fuite* est rapide ; bien plus, tout *départ* et toute *arrivée* tendent à être vifs et rapides, parce qu'ils sont l'exécution d'une volonté qui n'a pas besoin d'une motivation extérieure pour être vive et exigeante :

(14) Li rois bailla a Mordret les clés de touz ses tresors... [et] commanda a ceuz del païs q'il feïssent outreement ce que Mordrés voudroit, et lor fist jurer sor Sainz que ja chose q'il lor comandast ne trespasseroient ; ... Aprés ceste chose s'esmut li rois Artus de la cité de Londres *tout maintenant* o grant compaingnie de bone gent... (*MA*, § 129, l. 24 ss.)

(12) Lors tret Lancelos s'espee et li volt courre sus, si navrez comme il estoit. Et quant cil le vit venir et conoist que c'est Lancelos, si s'en torne fuiant *la greigneur oirre que il puet.* (*MA* § 64, l. 46 ss.)

(13) Et lors regardent tot contreval la rive et voient venir une damoisele montee sor un pallefroi blanc, qui venoit vers aux *molt grant aleüre.* (*Qu*, p. 12, l. 22 ss.)

— Tous les *désirs* sont vifs, parmi eux particulièrement le *désir de savoir* de quoi il est question dans telle circonstance donnée ; la *curiosité* veut être satisfaite dans l'instant, dans la mesure où elle sert l'action, l'honneur, la sensibilité :

(15) Et quant [Perceval] fu armez, si vint a la recluse et li dist : « Dame, por Dieu dites moi noveles dou chevalier qui par ci passa hier, a qui vos deistes que vos le deviez bien conoistre, car *il m'est tart* que je sache qui il est. » Et quant la dame ot ceste novele, si li demande por quoi il le quiert. « Por ce, fet il, que je ne serai ja mes aeise devant que l'aie trouvé et me combate a lui. Car il m'a tant meffet que je ne le porroie mie lessier sanz honte avoir. » (*Qu*, p. 72, l. 22 ss.)

(16) Et Lancelos avoit envoié son escuier a Wincestre por savoir liquel aideroient a ceus dedenz et liquel seroient de la partie dehors. Si *se hasta tant* li escuiers de savoir les nouveles et de reperier tost qu'il revint a l'ostel einçois que Lancelos fust commenciez a armer. (*MA*, § 16, l. 32 ss.)

— La vitesse n'est pas seulement le fait de la vie à terre : *sur mer*, les *nefs* courent, et courent vite, au gré des vents :

(17) Lors... entrent dedenz la nef. Et si tost come il i furent entré, li venz, qui devant ce estoit quoiz et seriz, se feri el voille si angoisseusement qu'il fist la nef partir de rive et l'empeint en haute mer. Et lors comença a *aler grant oirre*, si come li venz l'aloit angoissant plus et plus. (*Qu*, p. 273, l. 23 ss.)

(18) ...et li rois entra en la nef... ; et la nef se fu eslongniee de la rive *en pou d'eure plus qu'une arbaleste ne poïst trere a uit foiz...* (*MA*, § 193, l. 44 ss.)

— Bref, comme le temps, la vitesse est mêlée à tout ce qui arrive ; comme lui, elle est un élément de l'étoffe du monde, tel que le Moyen Age, notamment dans la célèbre allégorie de la roue de la Fortune (qui résume l'expérience médiévale du temps et où l'on voit cette divinité *précipiter* les grands du haut siège de leur puissance), le vit et l'éprouve :

(19) « Ha ! Dex, tant m'avez meintenu en grant enneur, et or sui *en pou d'eure* abessiez par droite mescheance... » « ... tel sont li orgueil terrien qu'il n'i a nul si haut assiz qu'il ne le coviegne cheoir de la poesté del monde. » Et lors le prenoit [Fortune] et le tresbuschoit a terre si felenessement que au cheoir estoit avis au roi Artu qu'il estoit touz debriiez... Einsi vit li rois Artus [en songe] les mescheances qui li estoient a avenir. (MA, § 103, l. 10 ss ; § 176, l. 56 ss ; § 177, l. 1 s.)

3.2. Nous pouvons à présent interroger les textes en vers, qui après ce qui vient d'être constaté pour les textes en prose, ne seront plus suspects de sacrifier exclusivement à la cheville quand ils parleront de vitesse : ils nous apportent en effet des compléments non dénués d'intérêt

— sur l'union étroite de la vitesse et de l'affectivité la plus concrète dans le sentiment de l'*impatience* :

(20) Li reis demande a ses baruns
Le jugement e les respuns
E dit que mut l'unt curucié
De ce que *tant l'unt delaié.*

(M. de France, Lanval, v. 499 ss.)

(21) Lanval l'oï, sun chief dresça,
Bien la cunut, si suspira ;
Li sancs li est muntez al vis.
De parler fu aukes *hastifs* :
« Par fei, fet il, ceo est m'amie. »

(*ib.*, 593 ss.)

et notamment dans l'expression de l'*impatience amoureuse* avant un rendez-vous :

(22) I. jour li sanle bien d'une eure
Par son ami qui *si demeure,*
Car *longe atente* en fine amor
Fait bien sanler d'une ore .I. jor.

(G. d'Arras, Ille et Galeron, v. 3 417 ss.)

— ou encore dans celle de la folie furieuse (d'un mari trompé) :

(23) Ez vous le duc adonc dervé :
Tout maintenant en la chambre entre,
Au chevalier trest fors du ventre
L'espee dont s'estoit ocis ;
Tantost s'est a la voie mis

Grant oirre droit a la carole,
Sanz plus tenir longue parole,
De maintenant, a la duchesse ;
Se li a rendu sa promesse,
Que el chief li a embatue
L'espee que il tenoit nue,
Sanz parler, tant estoit iriez.

(La Chastelaine de Vergi, v. 9 11 ss.)

— dans l'alliance de l'idée d'*attente* et de celle de *haine* (la haine de l'attente) ou de l'idée toute voisine d'*ennui* (au sens de « souffrance insupportable ») dont toute attente est facilement l'objet dans une société passionnée :

(24) Li rois les ot trestoz semons :
Le terme heent qui'st *si lons,*
Lor vuel fust il a l'endemain.

(Béroul, Tristan, v. 3 517 ss.)

(25) Ele redist : « Mon douz seignor,
Mes douz amis, ma douce amor,
Onques puis ne fu jor ne eure
Que ne m'anuiast *la demeure...* »

(La Châtelaine de Vergy, v. 413 ss.)

— On voit apparaître aussi des *motivations plus vulgaires* :
l'intérêt matériel

(26) Li forestier grant erre acort ;
Qar bien avoit oï le ban
Que l'en avoit fait de Tristran :
Cil qui au roi en diroit voir
Assez aroit de son avoir.
Li forestier bien le savoit,
Por c'acort il *a tel esploit.*

(Béroul, Tristan, v. 1856 ss.)

la faim

(27) Poignant s'en vet parmi la lande
Pour sa viande pourchacier.
Il ne fu clop n'eschacier,
Ainz s'en vet poignant *tous les saus.*
Parmi un plesseïs de saus

S'en vet Renart *tout eslessié,*
Esperonnant, le col bessié.

(Renart, XVII, v. 16 ss.)

— ou tout à fait *essentielles,* comme la mise à mort ou le salut d'un personnage aussi pourchassé que le fourbe Renard, qui au demeurant, par convention tacite, ne doit pas plus mourir que les valeurs et attitudes qu'il incarne ; d'où la mine quasi inépuisable que constituent les branches de ce roman pour la documentation sur la vitesse en ancien français. Deux exemples illustreront ce cas hors série :

(27 *bis*) Que Renars fust pris *meintenant,*
Si li liast en meins et piez,
Et fust jetez einsi liez
En la cartre *tot sanz prologne.*

(Renart, V[a], v. 822 ss.)

(27 *ter*) au gelinier en vint errant,
le clavel prant *de maintenant,*
si l'a mout tost clos et fermé.
Ez vos le gorpil enfermé,
si s'en corut en la maison,
en haut escrie : « or sus ! baron,
levez tost sus, et si m'aidiez :
ja est li gorpilz engigniez
et savra il asez de frape,
se il de ma prison eschape. »
Qui lors veïst moines lever
et, *qui ainz ainz,* corre et aler
tout droit envers le gelinier
tout por les gelines aidier,
il li menbrast de gent hardie.

(Renart, XIV, v. 14. 285 ss.)

3.3. Avec les *chroniqueurs* nous sommes en pleine réalité historique. Quelques exemples suffiront.

Dans le passage suivant, on voit l'impatience devenir menace, et la vitesse résulter de la pression hostile d'une foule :

(28) « Sire, vous faites grant honte qui ne vous mouvés, et sachiés que se vous ne chevauchiés, nous ne nous tenrons plus a vous ! » Quant li quens de Flandres oï chou, si feri cheval des esperons et tot li autre aprés et poinsent tant qu'il atainsent le batalle le conte de Saint-Pol et monseigneur Pierre d'Amiens...

(R. de Clari, Conquête de Constantinople, XLVIII.)

— Toute *fuite* est rapide comme dans les romans :

(29) Quant cil qui deffendoient aus tours et aus murs virent que li François estoient entré en la cité et leur empereres s'en estoit fuis, si n'y oserent demorrer, ains s'en fuirent *qui mieux mieux* : einsi fu la cité prise.

(*ib.*, LXXVIII.)

— Dans l'*action* on ne perd pas de temps, notamment dans les tournants périlleux :

(30) Quant li Grieu virent que li empereres s'en estoit fuis, si traisent il a un haut homme de la cité, Lascaris avoit a nom, *cele nuit meesme tantost*, si en font il empereeur.

(*ib.*, LXXIX.)

— notamment pour *appeler ou voler au secours* :

(31) Quant ce vint l'endemain par matin, *si ne font mais el* prestre et cler revestu (Danois estoient et gens d'autres nations), si vienent a l'ost des François a pourcession, si leur crient il merci.

(*ib.*, LXXX.)

(32) Lors prist conseil l'empereres Henris a ses homes et a ses barons et as Veniciens ensamble ; et distrent que se il ne secoroient Pierron de Braiecuel et Paien d'Orleans, que il estoient mort et que il avoient la terre perdue. Si armerent *mult isnelement* quatorze galies et les garnirent des plus hautes gens des Veniciens et de toz les barons l'empereor.

(Villehardouin, Conquête de Constantinople, CXI.)

Naturellement les événements réels que rapporte l'historien ne se laissent pas aussi aisément manier que les aventures contées par le romancier ; on insistera donc assez souvent sur la longueur de telle opération ; mais là-même se lit l'impatience du guerrier devant l'écart entre son idéal de rapidité et la résistance des faits que dirige une lointaine Providence associée aux éléments :

(33) Einsi dura li assaus *longuement*, tant que Nostres Sires lor fist lever un vent qu'on apele Boire ; et bouta les nefs et les vaissiaus sor la rive plus qu'il n'estoient devant. Et deus nefs qui estoient liees ensemble, dont l'une avoit nom la Pelerine et li autre li Paravis, aprochierent tant a la tor, l'une d'une part et l'autre d'autre (si com Dieu et li venz les mena) que l'eschiele de la Pelerine se joinst à la tor. Et *maintenant* uns Veniciens et un chevaliers de France... entrerent en la tor...(Villehardouin, Conquête, LIII).

3.4. Consultons, pour terminer, quelques historiens modernes du Moyen Age :

J. Calmette, *La société féodale* (Paris, 1923), p. 152 :

De fait la noblesse française est restée militaire... Hantée par la guerre, elle n'a cherché dans le monde que des occasions de se *désennuyer* [1] et de se distinguer l'épée en main. Soldat barbare en dépit de tous les symbolismes qui l'effleurent sans le pénétrer, le féodal demeure d'une psychologie à la fois enfantine et sauvage. Du sauvage et de l'enfant, il a toute la violence et toute la *mobilité*. C'est l'homme des *brusques revirements*, des emportements *soudains*, des cruautés effroyables, des repentirs émouvants, des attendrissements *subits* [1].

M. Bloch, *La société féodale*, II, Paris, 1940, II, p. 18 :

Habitué à ne pas redouter le danger, le chevalier trouvait dans la guerre un autre charme encore, celui d'un *remède contre l'ennui* [1]...

Pages 31 et suivantes : les distractions nobles par excellence portaient l'empreinte d'une humeur guerrière. La chasse d'abord... Puis les tournois... simulacres de combat... vrai *plaisir* de classe, tel en vérité que *les milieux nobles n'en connurent guère de plus vif* [1].

Jacques Le Goff, *La civilisation de l'Occident médiéval*, Paris, 1964, p. 172-5 :

La mobilité des hommes du Moyen Age a été extrême [1], déconcertante... Tout un Moyen Age itinérant pullule et se retrouve à chaque instant dans l'iconographie... Pour ce peuple de piétons et de cavaliers, dont les transports se font surtout à dos de bêtes de somme ou sur des charrettes archaïques, et *qui n'est pas pressé* — qui se détourne volontiers pour éviter le château d'un pillard ou pour visiter au contraire un sanctuaire — *la voie romaine, droite, pavée*, route de soldats et de fonctionnaires, est sans grand intérêt... La route médiévale est *désespérément longue, lente*... Et pourtant la société médiévale *bougeait constamment... Plus rapide est la route de mer*... Mais les dangers ici sont encore plus grands que sur terre. La *rapidité occasionnelle* peut être compensée par des *calmes désespérants*, ou des *vents* ou des courants contraires.

Page 86 : cet éveil de l'Occident à qui, à quoi l'attribuer ? à des progrès techniques développés sur le sol même de l'Occident... progrès militaire, qui avec l'étrier, permet de maîtriser *le cheval* et donne naissance à une nouvelle classe de guerriers, les chevaliers ?... Explication donc

1. C'est nous qui soulignons.

par le progrès interne qui, de surcroît éclaire le déplacement du centre de gravité de l'Occident vers le Nord, pays de plaines et des grands espaces où... les *chevauchées à perdre haleine* peuvent se déployer.

3.5. Une remarque finale sur le référent vu à travers les textes. Parce que appréhendée dans des textes, l'expression linguistique du référent constitue autant d'*éléments du réseau d'associations paradigmatiques* qui entoure la notion de vitesse — éléments dont la présence (totale ou partielle) en conditionne l'apparition dans un texte. On voit en même temps ce que sont les associations paradigmatiques : des *motivations situationnelles* (extra-linguistiques), typisées en langue et devenant des *motivations contextuelles* de par leur actualisation dans le *discours*.

Leur inventaire sert donc directement l'interprétation correcte des éléments du discours, en même temps qu'il éclaire le psychisme d'une société dont il typise les comportements les plus habituels.

Paul IMBS.